

Nous espérons que Mgr le Délégué n'emportera du Canada que d'agréables souvenirs.

L'Œuvre des Ecoles Catholiques au Manitoba.

Le 17 mars, Mgr Langevin a fondé une œuvre pie qu'il a intitulée "Le Denier de Manitoba." Cette œuvre a pour but de maintenir les écoles catholiques au Manitoba.

Cinquante messes seront dites chaque année, dans le mois de mars, pour les bienfaiteurs vivants, et cinquante autres messes, dans le mois de novembre, pour les bienfaiteurs défunts.

Une communauté religieuse s'engage à prier nuit et jour devant le Très Saint Sacrement exposé aux intentions de l'œuvre et des bienfaiteurs.

La souscription est de 25 cts. On peut agréger une famille en donnant une piastre.

Une prime sera donnée à ceux qui recueilleront 10 piastres.

Les aumônes ainsi que les noms des donateurs doivent être adressés au Rév. Père Guillet, (Église de Ste-Marie, Winnipeg), spécialement chargé par Sa Grandeur Mgr l'archevêque de diriger l'œuvre du Denier de Manitoba.

Tous les archevêques et évêques de la province de Québec ont donné leur approbation à cette grande œuvre de charité.

Mais une bénédiction plus grande encore lui était réservée.

Ces jours derniers, Sa Grandeur Mgr Langevin re-